CONDITIONS

Titre du fonds non doté

Bourse Tokmakjian pour l'action humanitaire

INTRODUCTION

La Bourse Tokmakjian pour l'action humanitaire a été établie par Shaunt Tokmakjian (J.D. 2014) pour soutenir des étudiantes et étudiants à la Faculté de droit, Section de common law de l'Université d'Ottawa. Pendant ses études à la Faculté de droit, Shaunt a joué un rôle de premier plan dans l'établissement de la Clinique en droit des affaires de l'Université d'Ottawa. Après avoir obtenu son diplôme, il a continué de s'impliquer au sein de la communauté universitaire à titre d'administrateur de l'Association des diplômés de l'Université d'Ottawa (2015), puis de membre du Bureau des gouverneurs (2020). Descendant de personnes ayant survécu au génocide arménien et fils de parents immigrants venus au Canada en quête d'une vie meilleure, Shaunt a bien conscience de l'importance vitale de l'action humanitaire, surtout dans une optique de reconnaissance et de prévention des atrocités de masse. Il a donc généreusement créé cette bourse pour souligner toute l'importance d'étudier, de reconnaître et de prévenir ces atrocités.

OBJECTIF DU FONDS

Accorder une bourse à une étudiante ou un étudiant inscrit dans un programme de premier cycle à la Faculté de droit, Section de common law, qui participe activement à des études ou des travaux sur les atrocités de masse (recherche, reconnaissance et prévention), en particulier au sein du Centre de recherche et d'enseignement sur les droits de la personne de l'Université d'Ottawa.

DÉTAILS DE LA BOURSE

Critères d'admissibilité

La personne candidate doit :

- avoir la citoyenneté canadienne, la résidence permanente ou le statut de personne protégée ou de personne réfugiée, ou être une étudiante internationale ou un étudiant international;
- être inscrite à temps plein dans un programme de premier cycle de la Faculté de droit, Section de common law de l'Université d'Ottawa;
- démontrer qu'elle participe activement à des études ou des travaux sur les atrocités de masse (recherche, reconnaissance et prévention), en particulier au sein du Centre de recherche et d'enseignement sur les droits de la personne de l'Université d'Ottawa.

Valeur de la bourse : Minimum 1 000 \$

Nombre de bourses :

Fréquence d'attribution : Annuelle

Programme ou cycle d'études : Premier cycle

Responsable des demandes : Service de l'aide financière et des bourses

Date limite: 31 octobre

DEMANDE

La demande doit être soumise par l'entremise de Bourses en ligne, accessible dans le portail uoZone, et doit comprendre :

 une lettre (maximum 500 mots) décrivant comment la personne candidate participe activement à des études ou des travaux sur les atrocités de masse (recherche, reconnaissance et prévention), en particulier au sein du Centre de recherche et d'enseignement sur les droits de la personne de l'Université d'Ottawa